

Cette communication mobilise le concept de présence sociale pour mieux souligner les enjeux temporels et sexués du care. Il s'agit donc de politiser le care en répondant aux critiques qui sont généralement faites à ces perspectives, le réduisant à des relations dyadiques (favoriser la privatisation) et aux solutions immédiates (encourager le présentisme ambiant). La notion de présence sociale s'inscrit dans les approches phénoménologiques et féministes pour penser le renouvellement de la solidarité en tirant les enseignements du care pour un autre Etat social. Celui-ci ne devrait partant répondre à une logique en termes de droits (qui s'appuient sur des catégories universelles et abstraites justement décriées par les approches féministes du care) mais de besoins (prenant leur consistance dans le concret des situations), tout en maintenant l'assurance de présence sociale.

Je rappellerai dans une première partie que la temporalité est au principe des rapports sociaux, le genre résultant notamment de la construction sociale d'un rapport au temps, assignant le féminin dans la disponibilité à l'autre, la reproduction, la responsabilité de la durée, la contextualisation et réduisant le masculin à l'efficace immédiate, la vitesse et le souci de soi. C'est ainsi que le parcours de vie doit s'appréhender en termes d'attentes de care, et que les rapports d'âge sont intimement liés aux rapports sociaux de sexe. Je développerai ensuite la notion phénoménologique de présence, qui permet de penser le soutien sans le restreindre au présent, dans la mesure où une présence peut être effective dans la durée. Nous tenterons enfin de traduire cet enjeu de temporalisation aux politiques sociales qui subissent désormais les conséquences du présentisme de la finance : il est urgent d'articuler care et Etat social.